

Justificatif généré le 29/11/2022

Support de parution :



Date de parution : 29/11/2022
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/644604
N° d'annonce : 644604

SOCIETE IMMOBILIERE CARNOT 203 (SIC 203)

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 187.500 €

Siège social : 203-205 rue Carnot 94138 FONTENAY-SOUS-BOIS CEDEX

802 644 864 R.C.S. Créteil

Suivant déclaration en date du 28 novembre 2022, l'associé unique, la société : AXA BANQUE, société anonyme, 203-205 rue Carnot 94138 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX, 542 016 993 R.C.S. Créteil a décidé de dissoudre la société SOCIETE IMMOBILIERE CARNOT 203 (SIC 203) en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SOCIETE IMMOBILIERE CARNOT 203 (SIC 203) à la société AXA BANQUE. Etant précisé que l'effet fiscal a été fixé au 30.12.2022)

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Créteil.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJWMy28u

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJWMy28u>

